

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE  
SEANCE VENDREDI 17 FEVRIER 2023**

**CONSEILLERS MUNICIPAUX :**  
EN EXERCICE : 15  
PRÉSENTS : 11  
Procurations : 4  
Absent : 0

L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept février à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

**Présents :** BALMADIER André, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, DOLADILLE Damien, PAGES Anne, PANTEL Emilie, RODIER Sylvain, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

**Présents par procuration :** Monsieur BECHETOILLE Xavier à Monsieur BRUNET Jean-Marie, Monsieur PARENT Philippe à Monsieur SOULIER Samuel, Madame DOMEIZEL Emilie à Monsieur BALMADIER André, Madame GOEURY Béatrice à Madame PANTEL Emilie.

**Absent :** Néant

**Secrétaire de séance :** Madame CONSTANT Sandrine

**1 - OBJET : REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE D'UNE CHAUFFERIE BIOMASSE AVEC RESEAU DE CHALEUR POUR LES BATIMENTS SITUES AUTOUR DU STADE A LA ZONE SPORTIVE DE LA BAISSE.**

La Commune de Saint-Alban-sur-Limagnole souhaite réaliser une étude de faisabilité d'une chaufferie biomasse avec réseau de chaleur pour les bâtiments situés autour du stade à la zone sportive de la Baisse.

L'objectif de cette étude est de :

- Vérifier la faisabilité technique et économique d'un projet d'implantation d'une chaufferie biomasse avec réseau de chaleur pour trois bâtiments publics (Vestiaires du stade, DOJO et salle des associations, tennis) ;
- Proposer des solutions techniques adaptées au contexte et aux possibilités qu'offre le site ;
- Comparer la solution biomasse à une solution de référence au gaz propane, en termes d'investissement et d'exploitation ;
- Rechercher des solutions visant à assumer la pérennité de l'approvisionnement et en cherchant à favoriser l'utilisation de la plaquette forestière et un approvisionnement local de qualité ;
- Proposer des solutions pour le financement de l'opération et le montage administratif et juridique.

Pour cela et avec les services du SDEE qui ont apporté leur technicité pour mener à bien ce projet, une consultation d'entreprises a été lancée début janvier 2023.

Les entreprises suivantes ont été consultées :

- Auvergne Energies Solutions à Aubière ;
- CETEC Constuction-Energies à Rodez ;
- CETEX Ingénierie à Nimes ;
- Groupe OCD à Onet le Château ;
- INSE à Onet le Château ;
- AVP Ingénierie à Brives Charensac ;
- SECO Solutions écologiques à Montpellier.

Au terme de cette consultation, fixée au vendredi 3 février 2023 à 12h00, trois entreprises ont répondu :

- Auvergne Energies Solutions pour un montant total HT de 5 810.00 € ;
- CETEC Constuction-Energies : Réponse en date du 16 janvier 2023, la charge actuelle de travail ne permet pas à l'entreprise de répondre favorablement ;
- INSE pour un montant total HT de 3 000.00 € ;
- BET AVP Ingénierie SARL pour un montant total HT de 3 970.00 €.

Après analyse des offres, Monsieur le Maire propose de retenir l'entreprise INSE pour un montant total HT de 3000 €.

Suite à l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le lancement d'une étude de faisabilité d'une chaufferie biomasse à la zone sportive la Baisse ;
- RETIENT l'entreprise INSE pour un montant total HT de 3000 € ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Le Maire,

Monsieur Samuel SOULIER

